



COMMISSION SPORTIVE



CHAMPIONNAT REGIONAL TAEN 2025

La compétition est réservée aux seuls archers licenciés en Bourgogne Franche-Comté

Championnat ouvert aux catégories :

- ◆ **U13 à S3 en Arc Classique**
- ◆ **U15 (U13, U15) à S3 en Arc à Poulies**
- ◆ **U 18 (U15, U18) à S3 en Arc Nu**

Déroulement de la compétition :

- ◆ 24 Cibles minimum
- ◆ 1 Seul départ tardif (échauffement à 10h30)
- ◆ Tir de qualification rythme AB/CD
- ◆ Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.